

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 61 Date de Publicité: 10/07/18

Reçu en Préfecture le : 10/07/18

CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 9 juillet 2018 D-2018/280

Aujourd'hui 9 juillet 2018, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents:

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENOU, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY, Madame Cécile MIGLIORE présente jusqu'à 17h30

Excusés:

Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Benoit MARTIN, Mme Laetitia JARTY ROY

Appel à projets 'Quinzaine de l'égalité, la diversité et la citoyenneté 2018 '. Adoption. Autorisation.

Monsieur Marik FETOUH, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux soutient les associations qui engagent des initiatives en faveur de la laïcité, de l'égalité, de la lutte contre les discriminations, de la citoyenneté et de la diversité culturelle.

Cette volonté se traduit notamment, par le lancement d'un appel à projets sur ces thèmes, afin de valoriser les acteurs domiciliés ou pratiquant leurs activités sur le territoire bordelais dans le cadre d'une action collective intitulée la « Quinzaine de l'égalité, de la diversité et de la citoyenneté ». Cette quinzaine se déroulera cette année du 8 au 24 novembre et proposera une programmation présentant les initiatives lauréates de l'appel à projets.

A ce titre, la Ville soutient les initiatives en apportant deux types d'aide : des conseils au montage du projet, mais aussi une possibilité de financement pour les projets lauréats.

Le jury composé d'élus, de représentants de l'administration municipale et de représentants associatifs, a reçu chaque porteur de projet déclaré recevable à l'issue d'un premier tour de sélection, et délibéré sur l'aide financière à apporter selon des critères liés à :

- l'impact sur la lutte contre les discriminations, la promotion de l'égalité et de la laïcité, de la diversité culturelle et de la citoyenneté
- la faisabilité du projet,
- son originalité,
- son descriptif et la présentation (argumentation).

Il est à noter que cette année, Bordeaux Métropole a souhaité également participer à cet évènement en s'associant à l'appel à projet de la ville de Bordeaux et en finançant des projets de rayonnement métropolitain à hauteur de 30 000 euros sur son budget.

Pour cette année, 34 projets ont été reçus et soumis à l'avis du jury bordelais.

Réuni le 23 mai 2018, le jury a reçu 30 porteurs de projets. Parmi eux, le jury a choisi de soutenir par une aide financière 19 projets.

L'attribution des subventions pour un montant total de 31 800 euros au titre de la Ville de Bordeaux se répartit comme suit :

| Nom de l'association | Intitulé du projet | Financement attribué par la Ville |
|---|--|---|
| L'atelier 14 Compagnie Isabelle Cheveau Vincent Harisdo | Etre(s) Humain(s) | 1 000 € |
| La Compagnie du Réfectoire | A trop presser le nuage | 1 500 € |
| Sur Nos Gardes | Soirée – «Comment tu fais genre ?» | 2 000 € |
| COSIM (Collectif des Organisations de Solidarité Issues des Migrations en Afrique) | Promotion des valeurs universelles « Soirée de la tolérance » | 1 500 € |
| Maintien de la de la Tradition de Dagpo Dratsang (MTDD) | Richesse tibétaine à Bordeaux | 2 000 € |
| Institut des Afriques | Des diversités culturelles à la création d'une nouvelle identité culturelle ? | 2 000 € |
| Association Les Cyranos | Pour en finir, Shakespeare c'est vous, un point c'est tout! | 1 200 € |
| L'Autre Cercle Aquitaine | Homophobies et travail | 2 000 € |
| Les mains pour le dire | Spectacle de mixité sociale à destination du jeune public, en musique et en Langue des signes Française | 1 500 € |
| Macla | L'intégration à travers l'art est-elle possible ? Les artistes latino-américains à Bordeaux | 3 000 € |
| Compagnie Folle Allure | Perception | 1 000 € |
| Astropophe | Le noir des ombres | 2 700 € |
| AssoEncore | Cœur de Boucles (parce que nos boucles nous tiennent à cœur) | 2 000 € |
| Comité Départemental Olympique et Sportif de la Gironde | On SupPORTe l'égalité ! | 2 000 € |
| Association Ricochet | Voix sur voie | 500€ |

| Coexister Bordeaux | Rencontre interconvictionnelle | 1 000 € |
|---|---|---------|
| Association Licra Bordeaux & Gironde | Exposition « L'antisémitisme du Moyen-Âge à nos jours » | 1 000 € |
| Association Le Girofard | Routine Arc en Ciel | 900 € |
| Le PLI | La Vitrine | 3 000 € |

Toutes les dépenses détaillées ci-dessus sont déjà prévues au Budget Primitif de l'année 2018, Egalité - Diversité - Opération P074O002 - Compte 6574 - CDR : Gestion DGSC.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- verser ces subventions à chaque association, comme indiqué au sein du présent rapport.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE RASSEMBLEMENT NATIONAL-SIEL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 9 juillet 2018

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Marik FETOUH